



Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES

MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2024

LE CHÂTEAU D'EU, 9^{ÈME} AU CLASSEMENT NATIONAL

JEUNESSE

Une rentrée scolaire sereine

Renouvellement du dispositif
Territoire Éducatif Rural

CULTURE

Nouvelle programmation du
Théâtre du Château

Vos prochains rendez-vous

PATRIMOINE

Recherches anthropologiques à
la collégiale

Une découverte qui fait le tour
du monde

Écoute et solidarité demeurent nos lignes

Edito

L'été se termine et laisse sa place à l'automne, et malgré une météo imparfaite, la saison estivale a connu un véritable succès tant en fréquentation de nos lieux patrimoniaux et culturels, que par la qualité des programmations et animations proposées. La ville d'Eu a montré encore une fois qu'une petite commune, chef-lieu de canton, reste au cœur de la vie de nos concitoyens.

Malgré les crises successives traversées (COVID, énergies aux coûts croissants et inflation), la commune, ses élu(e)s et agents demeurent à votre service dans vos démarches du quotidien. En effet, la commune reste l'organisation administrative de base de la France. Ses compétences sont variées et au service du public, ce service public auquel nous sommes si profondément attachés. Bien sûr la commune est là pour vos démarches administratives (cartes d'identité, passeports, état-civil...) mais également, et ceci est peut-être moins connu, pour l'urbanisme (en coopération avec la Communauté de Communes des Villes-Sœurs) et l'aide sociale (avec son Centre Communal d'Action Sociale, CCAS).

La culture, sous des formes variées s'adressant à tous les publics, et la gestion du patrimoine demeurent pour nous des secteurs importants pour mieux vivre et partager ensemble, tout comme l'aménagement du cadre de vie et de la qualité de vie, avec notre choix assumé du « fil vert » en maintenant, en fonction de nos moyens, un entretien raisonné de la voirie communale et du développement de la mobilité durable. Le dynamisme du camping municipal et de l'aire de camping-car montre notre attractivité touristique.

Nos associations locales, grâce à l'énergie et à l'investissement de leurs bénévoles qui y participent, drainent sur la commune sportifs et adhérents nombreux, faisant de notre belle ville un centre actif et dynamique.

La bonne gestion de nos écoles maternelles et élémentaires nous permet de maintenir nos classes, par un travail étroit et rigoureux avec l'Inspection académique, notamment dans le dispositif « Territoires Educatifs Ruraux ».

Beaucoup de champs d'action donc pour la commune, qui se heurtent au problème financier, avec des dotations de l'Etat insuffisantes et des besoins qui augmentent.

Les crises successives génèrent de l'agressivité et parfois une forme d'égoïsme que nous retrouvons dans les rapports entre administrés, mais également dans notre quotidien d'élu(e)s ou d'agents de service. Les investissements que nous faisons ont



pour seul objectif l'amélioration de notre cadre de vie pour atténuer ces ressentis. Tous ces aménagements ne peuvent atteindre leur but s'il n'y a pas un minimum de prise en charge par la population. Il n'est plus possible de jeter des déchets n'importe où ou de les déposer en vrac, de se garer n'importe comment ou de troubler la vie quotidienne de nos concitoyens ; les vitesses excessives menacent nos enfants et nos piétons, l'indifférence et la haine ne sont plus acceptables. La critique est facile pour certains, la coopération pour avancer ensemble serait bien plus profitable.

Je ne souhaite pas noircir le tableau, mais simplement alerter, en ces temps qui sont difficiles pour beaucoup d'entre vous, sur les risques encourus du « chacun pour soi » qui ne peut en aucun cas servir de base au vivre ensemble.

Nous sommes à votre écoute, la mairie est votre maison, notre maison commune au sein de laquelle il est possible de parler de tout sujet dans le respect de chacun et de chacune. Écoute et solidarité demeurent nos lignes de conduite.

Michel Barbier,
Maire de la ville d'Eu

Sommaire

3-4	Éducation - Jeunesse
5	Sport-santé
6	Cadre de vie
7-10	Culture - animations
11-14	Patrimoine

15-17	Citoyenneté
18	Actualité - état-civil
19	Tribune d'expression libre
20	Les archives

Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.

Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (Communication, Patrimoines,

Techniques, Sport, Théâtre, Musée Louis-Philippe), Unsplash.

Photo de couverture : Mme Hochard-Gaudry

Impression : Imprimerie IC4.

Tirage : 4.500 exemplaires.



Année scolaire 2024-2025

UNE RENTRÉE SEREINE

C'est accompagné de Claudine Briffard, première adjointe, de Laurent Llopez, adjoint en charge de l'éducation et de Jean Norbert, conseiller délégué à l'éducation que Michel Barbier s'est rendu le 2 septembre dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

C'est par l'école Brocéliande, dirigée par Mathieu Thuault, que les élus ont commencé leur journée. 334 élèves allant de la Toute Petite Section de Maternelle au CM2 y ont été accueillis.

A l'école maternelle Mélusine, ce sont 65 élèves qui ont investi les lieux, pour certains avec le sourire, d'autres avec quelques pleurs.

Cette rentrée est également l'occasion de découvrir les travaux réalisés par les services techniques pendant les vacances scolaires.

Du carrelage a été posé dans la classe de Mme Flécheux et le dortoir a été repeint et décoré d'une frise murale.

Plusieurs travaux d'entretien à l'école Mélusine (réparation du mobilier, mise en place de roulettes sur des chevalets, peinture de tables et de portes, nettoyage du Tipi extérieur...) mais aussi à l'école Brocéliande (réparation de fuites d'eau, de prises électriques, de portes, de meubles...) ont également été réalisés.

Les élus et Thomas Bernard, responsable des affaires scolaires, ont salué le travail réalisé par les agents des services techniques.



Les élèves en maternelle au sein de l'école Brocéliande sont au nombre de 88. Ils sont 65 à l'école Mélusine.



BROCÉLIANDE PREND LA MOUCHE !

L'initiative a fait le buzz sur la page Facebook de la ville à la rentrée. Les agents d'entretien de l'école Brocéliande souhaitent réduire les « fuites » dans les toilettes des garçons et ainsi rendre cet espace plus « accueillant », tout en limitant l'usage de produits nettoyants dans une logique de développement durable.

L'image d'une mouche a donc été ajoutée dans chaque toilette pour donner envie aux jeunes élèves de sexe masculin de « viser la mouche » et donc de faire pipi dans la cuvette, plutôt qu'à côté.

Finies les réprimandes, finis les messages d'incitation à la propreté, juste une mouche... Et en à peine deux semaines les résultats se font déjà sentir ! Dans ces conditions, il est donc fort probable que l'expérience s'étende prochainement à l'ensemble des équipements communaux recevant du public. Après tout, pourquoi pas ? L'aéroport d'Amsterdam, pionnier en la matière, a ainsi réduit de plus de 70% le coût d'entretien de ses toilettes !



« VOUS PARTICIPEZ AU RAYONNEMENT DE NOTRE VILLE »



Une semaine après la rentrée scolaire, les chefs d'établissements, professeurs, personnels administratifs et de gestion étaient conviés à participer à la réception organisée par la municipalité.

Entouré de plusieurs de ses adjoints et conseillers délégués, Michel Barbier, maire, a réaffirmé son respect et son soutien au corps enseignant.

« Nous demeurons convaincus qu'en formant les citoyennes et citoyens de demain, qu'en contribuant à l'émancipation individuelle et collective sur le territoire, vous participez au rayonnement de notre ville.

Le soutien que nous vous manifestons de diverses manières, ne faillira pas, à la mesure, évidemment, de nos moyens financiers mis à mal depuis des années par une inflation sévère et par la réduction des dotations de l'Etat. (...)

Les problèmes qui vous et nous préoccupent sont nombreux.

Alors que c'est de PLUS et de MIEUX d'enseignement dont le pays a besoin pour permettre à tous enfants, quel que soit le niveau de leurs compétences, quel que soit leur milieu social, d'évoluer dans les mêmes conditions d'apprentissage ».



Territoires Éducatifs Ruraux RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF

Expérimentés depuis janvier 2021 dans l'Académie de Normandie, les « Territoires Educatifs Ruraux » visent à constituer un réseau de coopération autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.

Une première charte d'engagement a ainsi été signée entre ses principaux partenaires le 25 avril 2022, la Sous-Préfecture de Dieppe, la DSDEN de la Seine-Maritime, la Ville d'Eu et le Département de Seine-Maritime, pour les années scolaires 2020-2023.

Ce dispositif innovant a été expérimenté pour la Ville d'Eu, au profit des élèves des écoles Brocéliande et Mélusine, du collège

Louis-Philippe et du lycée polyvalent Anguier, l'IME de la Busine étant lui aussi partenaire.

Considérant la plus-value de ce dispositif pour les élèves, les écoles et établissements, le territoire et sa pérennisation dans le cadre du plan d'action national France ruralités, l'ensemble des partenaires ont donc souhaité renouveler leur engagement au sein du TER pour poursuivre cette synergie porteuse de projets multiples et très variés comme l'ont montré les différents COPIL tenus durant cet engagement.

Le jeudi 26 septembre 2024, a donc eu lieu la signature officielle du renouvellement de la charte TER pour les 3 prochaines années scolaires (2024-2027) au collège Louis-Philippe de la Ville d'Eu.



L'EFFET « LEBRUN » POUR LE TTMTE

Née de la fusion de trois entités (Ping-pong club Eu-Mers, Raquette Verrerie Desjonquères de Mers, Association Ericsson Eu – section Tennis de Table), l'association « Tennis de Table Mers Eu Le Tréport » naît le vendredi 19 avril 1974 avec pour objet la pratique du tennis de table en compétition et en loisirs pour tout public.

Dans les années 80 et 90, le TTMTE est le club phare du secteur, évoluant au plus haut niveau régional sous la houlette du président Daniel Foulon. De nombreux joueurs de qualité y évoluent et se font remarquer en Picardie, ligue de prédilection, devenue aujourd'hui la Ligue des Hauts de France, une des meilleures de l'hexagone. C'est Pascal Foulon qui, longtemps, sera la figure de proue, avant de d'envoler pour des aventures en Nationale, à Abbeville et Amiens notamment.

Dans les années 2010, sous la dynamique du nouveau maître à bord, Frédéric Quentin, le club désire lancer un projet National. Aidé par les municipalités et drainant un large public, salué par la grosse caisse et les Pom Pom girls, grimpant les échelons doucement mais sûrement, le club atteint le 3^{ème} niveau national, la N2 et rate de peu la montée. Ce sont plus de 100 licenciés à l'époque qui pratiquent le « ping ».

De nombreux très bons joueurs ont fréquenté la salle annexe du gymnase Boulevard Faidherbe à Eu aux côtés de Cristian Dorcescu qui sera la pièce maîtresse du TTMTE. C'est surtout son fils Denis, aujourd'hui professionnel à l'Amiens STT en PRO B, qui fait la fierté des adhérents, après avoir porté le maillot de l'équipe de France Cadets et qui s'entraîne au quotidien, à Montpellier, avec ses amis Félix et Alexis Lebrun et qui nous rend visite à chacun de ses séjours sur les 3 villes sœurs.

Le « ping » étant souvent une histoire de famille, ce sont Adrien et Quentin Belgueul qui représentent désormais la formation du



Le sol vient d'être changé par la municipalité eudoise.

TTMTE, accompagné de l'expérimenté Cristian en Nationale 3.

Le club vit bien aujourd'hui, sous la conduite d'Arnaud Belgueul et reste lucide mais ambitieux. Le soutien financier et logistique des municipalités et de nos sponsors fidèles reste essentiel. Les actions menées par les adhérents le sont tout autant. Les très connus et éternels tournois d'été, grands moments de l'association, regroupent dans un esprit convivial et compétitif presque 350 personnes, habituées, curieuses, d'ici et d'ailleurs, en juillet et août.

Fort de ses presque 80 licenciés, les équipes de bon niveau régional et les équipes départementales, associant nos jeunes pousses aux pratiquants plus aguerris, animent chaque week-end la salle eudoise.

La vague olympique a été perçue au TTMTE et nous mettons tout en place pour accueillir les nombreux enfants et adultes en forte augmentation cette année : l'effet Lebrun est bien là !

Fête du sport

LA BONNE SANTÉ DU SPORT EUDOIS

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Après avoir connu une édition 2023 très ensoleillée, les organisateurs et participants de la fête du sport ont du cette année composer avec la pluie.

Lors de son inauguration, Michel Barbier, maire, et Claudine Briffard, adjointe aux sports et présidente de l'OMS, ont salué l'engagement des associations sportives et de leurs bénévoles et rappelé les bienfaits du sport, « essentiel pour la vie en bonne santé ou pour accompagner un retour à la santé ».

Michel Barbier et Claudine Briffard ont également souhaité mettre à l'honneur Juanito Duneufgermain, connu pour son engagement au sein du handball club mais aussi porteur de la flamme olympique.

Malgré la pluie, les associations sportives eudoises ont démontré, une fois de plus, qu'elles se portaient bien.

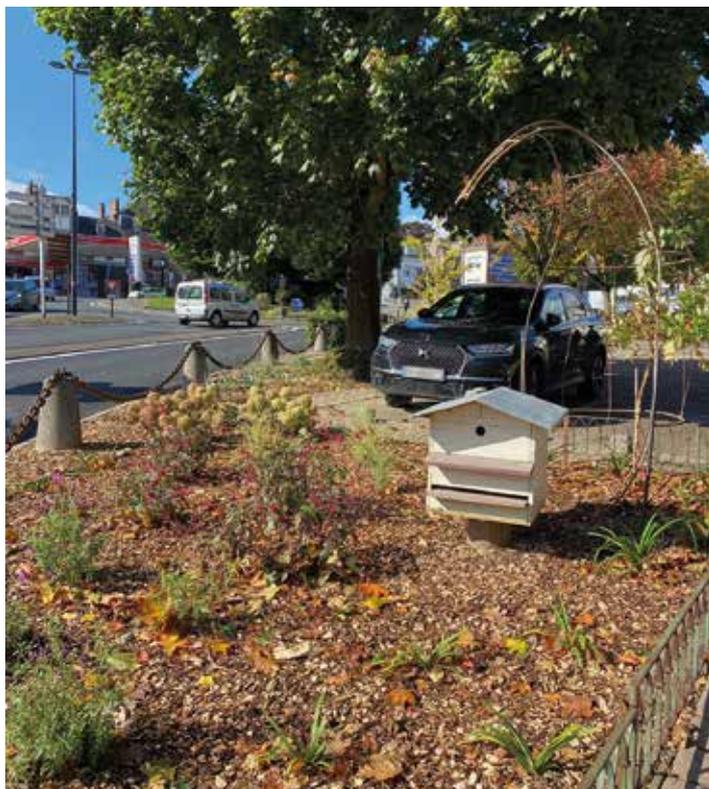


DES AMÉNAGEMENTS DANS LE QUARTIER SAINT-LAURENT



C'était une promesse. Après avoir transformé les abords des immeubles situés dans le quartier du Stade, la ville d'Eu et le bailleur SEMINOR viennent d'établir une convention afin d'autoriser les services techniques à aménager les espaces verts situés au pied des immeubles de la résidence Saint-Laurent. Le projet prévoit, entre autres, de créer un terrain de pétanque, une zone d'éco-pâturage et un verger partagé et de réaliser un chemin d'accès vers les arrêts de bus et le centre-ville.

création d'espaces verts VERS UNE DÉMINÉRALISATION DE L'ESPACE PUBLIC



Engagée dans un plan de rénaturation, la municipalité poursuit la déminéralisation de son espace public. Concrètement, il s'agit de retirer de l'asphalte pour le remplacer par de la végétation. C'est ce qui vient d'être fait par le service des espaces verts au niveau de la place du général de Gaulle.

DES MODIFICATIONS ROUTIÈRES POUR PLUS DE SÉCURITÉ



Que vous soyez automobiliste ou piétons, vous avez pu remarquer quelques aménagements nouveaux. De nouvelles places de stationnement ont été créées dans le centre-ville, place Guillaume le Conquérant, pour dégager le parvis de la collégiale et offrir plus de visibilité aux piétons. Dans la zone d'activité des Prés Salés, un îlot a été réalisé sur la chaussée, de façon à ce que les automobilistes sortant ou entrant sur le parking d'Intermarché ne puissent plus couper la voie de circulation.

Fête de la culture

LE NOUVEAU FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour la deuxième année consécutive, l'Office Municipal de la Culture, né en 2023, organisait une fête de la culture dans les anciennes selleries. L'évènement s'est déroulé pendant les journées du patrimoine et a permis aux associations de présenter leurs activités. Musique, photo, voyages, sorties culturelles et patrimoniales... Il y en avait pour tous les goûts. Quelques animations musicales sont venues ponctuer cette journée festive.



ZOOM SUR...

L'ÉCOLE DE MUSIQUE FÊTE SES 50 ANS

Créée en 1974, l'Ecole de Musique de la ville d'Eu fête ce mois-ci son 50^{ème} anniversaire.

A l'initiative du Conseil Municipal et de l'Harmonie Municipale, l'Ecole de Musique Municipale de la Ville d'Eu est fondée en octobre 1974, sous la forme d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

M. Paul Flutre en est le président, et la direction est confiée à M. Hic. Les premiers cours d'instruments et de solfège sont dispensés dès l'hiver dans les locaux de l'école des garçons, à près de 120 élèves.

Depuis 50 ans, grâce au soutien financier et logistique de la ville d'Eu, l'association a pu évoluer et s'adapter à son époque, tout en restant fidèle à ses valeurs et ses objectifs : permettre à tous d'accéder à la pratique et la culture musicale.

L'école de musique compte actuellement 12 professeurs et accueille plus de 130 élèves, à qui elle propose une formation musicale de qualité, des pratiques collectives en constante évolution : orchestre pour tous les âges et tous les niveaux, musiques actuelles, chant choral. Un département de musique de rue se développe, avec notamment la création d'une Batucada accessible à tous.

L'école de musique participe activement à l'animation de la ville en proposant des concerts, s'associe volontiers à d'autres structures, et développe des projets à destination des écoles privées et publiques de la ville. Le dispositif « Orchestre à l'Ecole Brocéliande », fruit de la collaboration entre la Municipalité, l'école de musique et l'association « Orchestre à l'école » a ainsi permis à une soixantaine d'élèves de l'Ecole Brocéliande de s'initier à la pratique instrumentale d'orchestre pendant 3 ans, de s'épanouir et de développer de nombreuses compétences : concentration, confiance en soi, autonomie, concentration, écoute, ...

Ecole de Musique de la ville d'Eu
58 rue Jeanne d'Arc - 76260 EU
Tél. 02 35 83 29 17
Ecole-musique-eu@orange.fr
Présidente : Mélanie LLOPEZ
Directeur : Régis DELCROIX



L'ACTUALITÉ CULTURELLE EN BREF

■ **L'école de musique** fête son 50^{ème} anniversaire avec un concert le samedi 19 octobre à partir de 17h30 à la salle Michel Audiard. Orchestre éphémère avec l'orchestre d'harmonie de Dieppe, l'orchestre d'harmonie et l'école de musique de la ville d'Eu, l'orchestre d'harmonie de Rouen Métropole et l'harmonie de Chepy-Fressenneville. Entrée : 10 euros. .

■ **Les gens de mer du Tréport aux XVII^e et XVIII^e siècles**, conférence organisée par les Amys du Vieil Eu et donnée par Dany Laurent le 7 novembre à 18h30 au théâtre du château.

■ **Soirée pyjama** le vendredi 22 novembre à 16h30 à la bibliothèque pour Tous. Bricolage, jeux, contes sur le thème de la forêt pour les 5-10 ans. .

■ **Concert de Sainte Cécile** le samedi 23 Novembre à 19h30 au Théâtre du Château. Entrée libre.

■ **Concert de Noël** de la Maîtrise de la Collégiale le samedi 14 décembre à 16h à la Collégiale de la ville d'Eu. Participation libre - Réservation 06 30 20 65 55

FESTIVAL LE MURMURE DU SON FESTIVAL

Concerts & animations L'ÉTÉ EN IMAGES



UN MURMURE DE FOLIE

Pour la deuxième année consécutive, le Murmure du Son affichait complet les 12 et 13 juillet. Une édition de folie avec deux grandes scènes pour accueillir de nombreux artistes parmi lesquels Olivia Ruiz, Elmer Food Beat, Neg'Marrons, Matmatah, FFF.... Rendez-vous les 11 et 12 juillet 2025. [#murmureduson2024](https://twitter.com/murmureduson2024)



Vous avez été très nombreux à participer à la Fête de la Musique, au feu de la Saint-Jean, à la cérémonie du 14 juillet et au feu d'artifice. Près de 3700 visiteurs ont également franchi les portes de la Chapelle du Collège pour découvrir les oeuvres et installations de la plasticienne Marie Goussé.



RENDEZ-VOUS DU JEUDI

Vous avez été près de 1 700 à participer aux concerts organisés tous les jeudis soir dans le jardin du château, entre le 6 juillet et le 31 août. Qualité et éclectisme ont guidé la commission culturelle dans le choix des formations musicales.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



SALON DU BIEN-ÊTRE

Il aura lieu le **dimanche 27 octobre 2024, de 10h à 18h, dans la salle Michel Audiard.**

Une trentaine d'exposants se partageront les lieux et proposeront des massages, des soins énergétiques, de l'astrologie psychologique, de la sophrologie, de la thérapie psychocorporelle, de la sylvothérapie, de la réflexologie plantaire et palmaire, du magnétisme, du yoga, du Feng Shui, du Shiatsu, de la lithothérapie ou encore de la décoration d'intérieur. **Entrée gratuite**



THÉ DANSANT

Frédéric Quinzin animera **un thé dansant le dimanche 17 novembre, entre 15h et 19h à la salle Michel Audiard.** Durant quatre heures, le musicien déploiera un large répertoire pour vous faire danser.

Entrée : 12 Euros



29^{EME} MARCHÉ DE NOËL

La 29^e édition du marché de Noël aura lieu du **mercredi 4 au dimanche 8 décembre 2024** dans la cour d'honneur du château et dans les anciennes selleries.

Près de **80 exposants** y sont attendus. Comme les années précédentes, les visiteurs trouveront des objets de conception artisanale ou manuelle. Plusieurs producteurs régionaux vous proposeront également du miel, des confitures, des chocolats, du fromage, vins et Champagne, du nougat, du foie gras, des escargots...

Plusieurs animations auront lieu durant ces cinq jours. Restauration sur place.

UNE PROGRAMMATION RICHE POUR LE FESTIVAL DU FILM D'ANIMATION

Après une première édition en 2023, la seconde édition du festival du film d'animation aura lieu du 16 au 20 octobre sur le territoire de la Communauté de Communes des Villes Sœurs.

La programmation sera riche par la variété des thèmes abordés et les techniques d'animation employées. Elle sera aussi plus longue, plus ouverte et s'adressera à un public encore plus large.

La caravane ensorcelée sillonnera les routes de la CCVS et s'arrêtera dans huit communes pour offrir des projections gratuites de courts métrages d'animation pour tous les âges.

Près de 15 films seront projetés dans les salles de cinéma du Tréport et de Mers les Bains, dont deux en avant-première : **La Plus Précieuse des Marchandises** de Michel Hazanavicius, **Slocum et moi** de Jean-François Laguionie.

Jean-François Laguionie, l'un des très grands cinéastes d'animation dont le travail est reconnu dans le monde entier, sera l'invité d'honneur du festival 2024. Il présentera en avant-première son dernier film *Slocum et moi* mais également son film **Louise en hiver** dont l'action se déroule à Mers-les-Bains et Ault.

Le ciné-concert **En Sortant de l'école** revient dans la salle Reggiani du Tréport pour présenter son nouveau spectacle autour de courts métrages mettant en images des poèmes de grands auteurs de la poésie française.

Le festival, c'est aussi une exposition sur les métiers de l'animation dans la salle Jacques Prévert de Ault ; une exposition de l'artiste contemporaine Elikat Hedayat à L.A. Galerie du Lycée Anguier de Eu, en partenariat avec le FRAC Picardie Haut-de-France ; des animations au Pavillon des Bains de Mers, notamment un focus sur les courts métrages de Sébastien Laudenbach et Chiara Malta, en leur présence ; une rétrospective des films pour jeunes public, d'Eric Montchaud, en sa présence ; une conférence sur l'histoire de l'animation, animé par l'historien du cinéma d'animation Alexis Hunot ; des ateliers de doublage animés par Yan Volsy ; un programme de documentaires animés en présence de Leonard Cohen le réalisateur (entre autres) du **Parfum d'Irak** et de Chloé Mazlo, réalisatrice et artiste plasticienne, de Cyril Pedrosa qui a réalisé l'affiche du festival et qui signera ses ouvrages ainsi que l'affiche du festival à la librairie l'Encre Marine à Eu.



« UNE ANNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES »

Pour marquer la célébration des 80 ans du Débarquement et du début de la libération des camps de concentration nazis, les thèmes de la liberté et de la fraternité sont apparus comme une évidence pour construire la nouvelle saison du Théâtre du Château. Elle sera riche en découvertes et en rencontres.

LE VOYAGE D'ARLO

Et si la catastrophe cataclysmique qui a bouleversé la Terre et provoqué l'extinction des dinosaures n'avait jamais eu lieu ? Et si les dinosaures ne s'étaient jamais éteints, et vivaient parmi nous de nos jours ? Arlo, jeune Apatosaure au grand cœur, maladroit et craintif, va faire la rencontre et prendre sous son aile un étonnant compagnon : un petit garçon sauvage, très dégourdi, prénommé Spot.



© Pixar animation studios/Walt Disney pictures

Mercredi 30 octobre à 15h00
A partir de 6 ans
Gratuit
Durée : 1h33

UNE OPÉRETTE À RAVENSBRÜCK



© Nathalia Colmezc Coland

En octobre 1944, déportée depuis un an à Ravensbrück, l'ethnologue et résistante Germaine Tillion choisit d'aider ses camarades en les entraînant dans la création de l'«opérette-revue» Le Verfügbar aux enfers, consacrée à la vie

au camp - comédie loufoque et en même temps analyse lucide de l'univers concentrationnaire.

Jeudi 14 novembre à 20h00
Tout public, à partir de 13 ans
Tarif de 10 € à 17 €
Durée : 1h30

ANTIGONE



© Xavier Crinlat

Laurence Cordier poursuit son exploration des figures féminines engagées, se tournant cette fois vers Antigone, symbole intemporel de rébellion. Ce mythe captivant met en lumière une femme prête à risquer sa vie, celle de ses proches, et même l'avenir du royaume pour ses convictions.

Jeudi 21 novembre à 20h00
Tout public, à partir de 14 ans
Tarif de 10 € à 17 €
Durée : 1h45

MIGRANDO



© Thomas Harboun

La maire d'un village fait appel à la directrice du projet Migrando « Accueille un migrant, réanime un village ». Lors du Conseil municipal, les habitants ont une heure pour décider. Le débat est houleux entre partisans et contradicteurs, alors que le bateau affronte la tempête.

Carla Bianchi met en scène le dialogue entre ces points de vue a priori inconciliables. Un seul en scène pour décrypter avec humour les idées reçues et les contradictions autour d'un thème d'actualité : l'accueil des migrants. Un stand up humaniste et hilarant proposé par la commission culturelle de la ville d'Eu.

Jeudi 28 novembre à 20h00
Tarif de 6 € à 13 €
Durée : 1h15

AIMER À PERDRE LA RAISON

Quand un ténor rencontre une clarinetteste et un pianiste... Invité régulièrement sur France Musique, le trio Ayónis interprétera divers airs d'opéra, mélodies et chansons du XVIIIe siècle à aujourd'hui, et nous offrira un récital à la gloire du sentiment amoureux.



© Marie Féry

Mardi 3 décembre à 20h00
Tout public, à partir de 7 ans
Tarif de 10 € à 17 €
Durée : 1h10

LE PLANCHER



© Serge Félicien

En 1970, une tragédie familiale donne naissance à une œuvre d'art brut exceptionnelle. 208 mots sculptés à même le plancher par Jean Crampilh-Broucayet,

décédé à 33 ans de faim et de solitude. Accompagné par la violoncelliste Catherine Fléau, le comédien Nicolas Dégremont donnera un corps et une voix à ce paysan béarnais, dit «Jeannot le Coupable».

Jeudi 12 décembre à 20h00
Théâtre des Charmes
Tout public, à partir de 14 ans
Tarif de 6 € à 13 €
Durée : 1h15

© Naily Blaya

Monument préféré des Français 2024

UNE BELLE VISIBILITÉ DONNÉE AU CHÂTEAU D'EU



Le monument préféré des Français est une émission présentée par Stéphane Bern sur France 3. Elle est une invitation à découvrir la richesse du patrimoine de notre pays. Cette année, 14 monuments ont été plébiscités pour la grande finale parmi une sélection de 28 lieux. Parmi eux, le château d'Eu a été choisi par les votants pour représenter la Normandie.

Le Château d'Eu a terminé à la 9e place du classement présenté lors de l'émission du mercredi 18 septembre dernier. Ce programme est suivi en moyenne par 1,5 million de téléspectateurs. Cette diffusion en première partie de soirée était donc une belle occasion de découvrir ou redécouvrir le château d'Eu. Présenté lors d'une séquence de 7 minutes, l'édifice et son jardin ont ainsi connu un vrai coup de projecteur mettant aussi en valeur les personnes qui travaillent à sa préservation.

Depuis 1973, le château d'Eu abrite l'Hôtel-de-ville et le Musée Louis-Philippe. Située en plein cœur de ville, cette ancienne résidence royale et impériale est un lieu culturel et touristique de première importance mais également un témoin des événements rythmant la vie de la commune et de ses habitants : élections, mariages etc.

Journées européennes du patrimoine

UNE BELLE ÉDITION

La 41^e édition des Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre dernier a été une belle réussite avec des chiffres de fréquentation en hausse : 2000 visiteurs au musée Louis-Philippe, 1273 à la collégiale, 1251 au théâtre du château, 502 à la chapelle du Collège et 212 à la chapelle Saint-Laurent. L'occasion pour les équipes municipales et les bénévoles des associations d'échanger avec le public et de sensibiliser à la préservation du patrimoine.



collégiale notre dame et saint Laurent

UN PROGRAMME DE RECHERCHES EN ANTHROPOLOGIE

Le Laboratoire Archéologie Anthropologie Biologie (LAAB) de l'Université de Paris Sarclay, dirigé par le Docteur Philippe Charlier, mène un programme de recherches en anthropologie médico-légale sur les pratiques d'embaumement au Moyen Age jusqu'au XVIII^e siècle, en partenariat avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN) et le Centre National de Recherche en Génomique Humaine (CNRGH). Le LAAB souhaite intégrer les vestiges conservés à la collégiale, qui présentent un intérêt historique et scientifique certain. Si les vestiges de la collégiale ont déjà fait l'objet de travaux de recherches dans les domaines historique et artistique, ils n'ont jamais fait l'objet de recherches anthropologiques. En août dernier, Philippe Charlier, le Service Régional de l'Archéologie et le service patrimoine de la ville ont défini les protocoles d'intervention. Les procédures administratives et autorisations nécessaires recueillies, ces recherches pourront débuter d'ici la fin d'année.

Le Docteur Philippe Charlier est un médecin légiste, anthropologue et paléopathologiste, spécialisé dans l'étude des maladies et des causes de décès des personnages historiques. Il est mondialement connu pour ses recherches, notamment sur les analyses des restes du roi Henri IV, de Richard Cœur de Lion, de Napoléon, de Louis XIII ou encore de Louis XIV. En plus de ses



travaux académiques, le Docteur Charlier est l'auteur de plusieurs ouvrages et participe à des émissions de télé pour rendre ses travaux accessibles au public (Enquête d'Ailleurs, L'Histoire au scalpel).

Fouilles archéologique sur le lieu-dit du camp César

UNE DÉCOUVERTE QUI FAIT LE TOUR DU MONDE

P. J. Féret natif de Dieppe, membre de plusieurs Sociétés savantes a fouillé ici en Janvier 1825. Il continue ses recherches dans toute cette vaste enceinte appelée Cité de Limes ou Camp de César.

Qui eut cru que les fouilles actuellement menées par le service archéologique de la ville d'Eu à Bracquemont feraient le tour du Monde grâce à une touchante découverte.

Tout commence à la mi-septembre. Responsable du service archéologique eudois, Guillaume Blondel se rend à Bracquemont avec une petite équipe de bénévoles pour mener une opération de fouille sur le lieu dit du Camp de César. Situé en bord de falaise et délimité par un talus massif, le site est interprété comme une enceinte fortifiée de la période gauloise.

Ces recherches sont financées et réalisées en partenariat avec le Service Régional d'Archéologie dans le cadre des sites archéologiques menacés de disparition avec le recul du trait de côte.

Rapidement, ces fouilles livrent un témoignage émouvant et très particulier. Un message a été découvert dans un petit flacon à sels du XIX^e siècle accompagné de deux monnaies ; le tout contenu dans un pot en céramique. Situé dans un secteur anciennement investigué, il s'agit d'une « capsule temporelle » ensevelie il y a presque 200 ans.



Sur ce message est inscrit que P.J. Féret, natif de Dieppe, membre de plusieurs sociétés savantes a fouillé ici en janvier 1825. Il continue ses recherches dans toute cette vaste enceinte appelée Cité de Limes ou Camp de César.

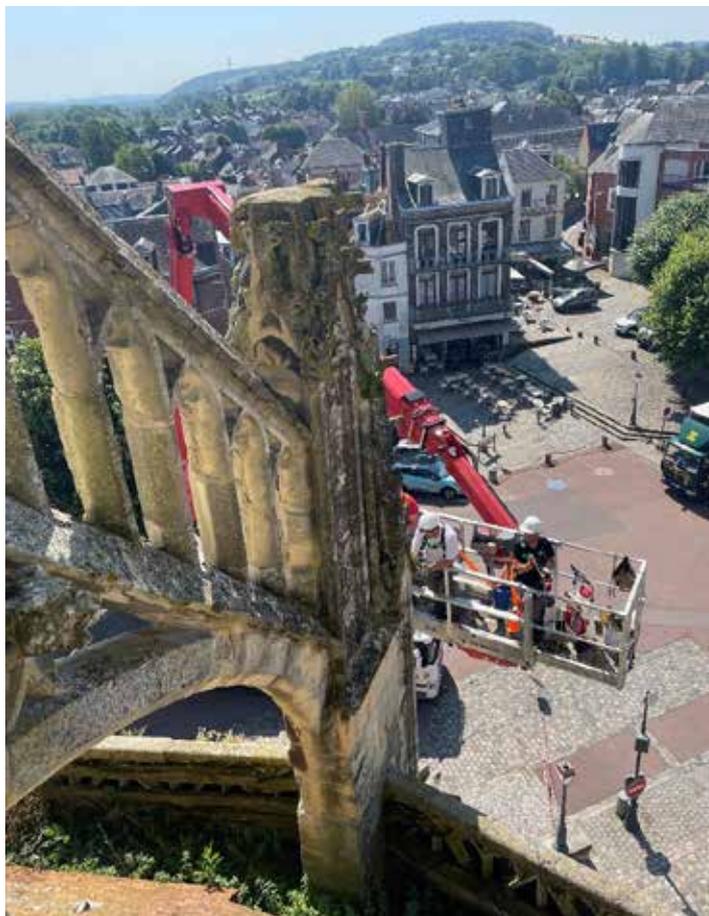
La découverte insolite de ce message a été massivement relayée par les média internationaux à l'image de la BBC, du Daily Express ou the Mirror en Angleterre, de CBS ou Fox News aux Etats-Unis ou encore Hindustan Times en Inde...

Dans la continuité de J.-P. Féret, une nouvelle capsule temporelle a été déposée dans le secteur fouillé. Trois messages rédigés par Nicolas Langlois, Maire de Dieppe, Michel Barbier, Maire de la ville d'Eu et Guillaume Blondel, responsable des fouilles ont été mis dans une bouteille pour les futurs archéologues. Rendez-vous dans 200 ans pour en connaître le contenu.



ENTRETIEN DES COUVERTURES

En juin et septembre derniers, l'entretien des couvertures de la collégiale, du Château et de la Chapelle du Collège des Jésuites a été réalisé par les agents des services techniques à l'aide d'une grue nacelle.



L'entretien des couvertures de monuments historiques est une opération essentielle pour la préservation de ces bâtiments qui traversent les siècles.

Ces monuments, dont les éléments atteignent jusqu'à 60 m de hauteur, sont exposés aux intempéries et doivent faire face à l'érosion due au vent, à la pluie et à la pollution, à la prolifération de mousses et de lichens altérant leurs surfaces, les rendant plus fragiles, ainsi qu'aux fluctuations thermiques, qui provoquent des fissures ou des dégradations des matériaux.

Les couvertures des monuments historiques mettent en œuvre des matériaux nobles comme l'ardoise posée au clou de cuivre, le plomb et le cuivre, mais aussi la terre cuite, la fonte.

Les inspections régulières des couvertures sont nécessaires pour détecter les signes de vieillissement ou de dégradations, qui provoquent des infiltrations d'eau et abiment les charpentes et à terme, mettent en péril le bâti. Elles permettent de remettre les ardoises manquantes, de réparer les fissures sur les ouvrages en plomb, de nettoyer et déboucher les gouttières, gargouilles et descentes d'eau pluviale et d'enlever la végétation installée sur couvertures et les éléments architecturaux.

C'est un travail délicat et minutieux, qui met en œuvre un savoir-faire et des techniques spécifiques en couverture, des compétences présentes au sein des services techniques de la ville. La hauteur des monuments demande des moyens adaptés pour permettre aux techniciens de travailler en toute sécurité et d'approcher au plus près les différents éléments architecturaux. Prendre soin des monuments, c'est respecter le passé pour garantir leur durabilité.

UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE DE LA DRAC POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES



En juillet dernier, les élus s'entretenaient avec la Conservation Régionale des Monuments Historiques (DRAC Normandie) sur les dossiers patrimoniaux en cours et à venir comme le diagnostic sanitaire du château, la restauration de la mise au tombeau de la Collégiale ou encore la Chapelle du Collège des Jésuites. Il s'agit d'établir une feuille de route en concertation avec les services de l'Etat pour s'inscrire dans la programmation régionale de restauration. Le 30 septembre, les équipes de la CRMH, menées par la nouvelle conservatrice régionale adjointe Mme Allard, étaient reçues par les élus. En poste depuis peu de temps, la conservatrice a pu découvrir les monuments de la ville et prendre connaissance des enjeux de leur conservation.

DES ACTIONS ET DES VISITES CITOYENNES

Six conseillers municipaux jeunes ont participé le 5 septembre à une opération de désherbage organisée autour du collège Louis-Philippe. Un bel acte citoyen salué par Laurent Llopez, adjoint en charge de l'éducation et de la qualité de vie.

Une semaine plus tard, c'est en compagnie de Mme Somont, et M. Llopez, adjoint en charge de l'éducation que les jeunes conseillers municipaux, Chloé, Léo et Antoine ont pu visiter la Station de traitement des eaux usées de Eu, Mers-les-Bains, Le Tréport qui se situe au Tréport.

Les jeunes CMJ ont pu découvrir les différentes étapes qui transforment les eaux usées en « eau propre », avec tout d'abord le pré-traitement qui permet d'écarter les gros déchets (supérieurs à 5 mm, comme des serviettes hygiéniques, des cotons tiges, des téléphones portables, sacs en papiers, ...) par du criblage, puis la mise à l'écart du sable (usure des canalisations, qui est



recyclé dans des travaux publics), des graisses, et un nouveau criblage pour les déchets supérieurs à 1 mm.

La 2ème étape consiste en un traitement biologique dans de grands bassins hauts de 8 m où des bactéries vont « clarifier » et traiter les boues en « mangeant » les pollutions présentes, pour les clarifier, puis les filtrer dans des membranes spéciales, avant qu'il n'y ait un rejet d'eau « propre » (normes contrôlées et garanties) dans la Bresle.

Les boues finales, quant à elles, sont récupérées, déshydratées avec de la chaux puis valorisées avec un épandage agricole (avec un contrôle très strict).

Visite passionnante pour nos CMJ, qui ont pu poser toutes leurs questions et ont reçu des réponses claires et précises.

Ils pourront désormais être des ambassadeurs auprès de leurs camarades pour les sensibiliser au problème de l'eau, à son traitement et aux gestes à faire ou ne pas faire...

Bravo à eux pour leur assiduité



Les prochaines élections du Conseil Municipal des Jeunes auront lieu le mardi 3 décembre 2024 au sein des établissements scolaires. 21 sièges sont à pourvoir.

chiens catégorisés

PENSEZ À LES DÉCLARER EN MAIRIE

Si vous possédez un chien de catégorie 1 ou 2, vous devez impérativement le déclarer en mairie.

Les chiens sont divisés en catégorie en fonction de différentes caractéristiques. Un chien est considéré comme « dangereux » lorsqu'on estime qu'il représente un danger pour les autres ou pour les animaux domestiques. Ils sont ensuite divisés en deux catégories en fonction de leurs morphologies.

Les chiens de catégorie 1 : les chiens regroupés sous cette catégorie sont considérés comme des « chiens d'attaque ». Il y a trois races ou chiens assimilés à ces races :

- les chiens de type American Staffordshire terrier (pit-bull)
- les Mastifs
- les chiens Tosa

Les chiens de catégorie 2 : les « chiens de garde et de défense » sont des chiens de race. Ils doivent être inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation :

- Rottweiler (race ou type)
- American Staffordshire
- Tosa

Le permis de détention est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2010.

La déclaration est faite en mairie et demande trois conditions :

- Attestation d'aptitude : formation de 7h sur le comportement canin et l'éducation
- Évaluation comportementale du chien entre 8 mois et 1 an
- Identification du chien, de sa vaccination et de sa stérilisation (catégorie 1)



Tout le monde ne peut pas posséder un chien catégorisé. C'est le cas des mineurs, des majeurs sous tutelle, des personnes à qui on a retiré la garde d'un chien ainsi que des personnes condamnées pour un délit ou un crime.

En cas de changement de commune de résidence, le propriétaire du chien doit présenter son permis de détention à la mairie de son nouveau domicile.

Tous les ans, le propriétaire du chien devra fournir l'attestation spéciale d'assurance responsabilité civile ainsi que le certificat de vaccination antirabique en cours de validité.

C'est obligatoire

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Le recensement citoyen (militaire) est obligatoire, pour les garçons et les filles dès 16 ans. La démarche doit être réalisée en ligne.

Il permet :

- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- de s'inscrire aux examens (BEP, BAC, concours administratifs, conduite accompagnée, permis de conduire...)
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales

Qui est concerné ? Tout jeune (garçon ou fille) domicilié à Eu et de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Les français non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Comment faire ? Cette démarche doit être réalisée en ligne sur service-public.fr ; c'est simple et rapide ou de vous rendre en mairie muni des documents nécessaires.

Besoin d'aide ? Contactez la Maison des Services Publics (MSP) au 02.27.28.20.87 pour prendre rendez-vous.

Les documents suivants vous seront demandés :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance au complet et à jour.
- pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité recto-verso ou passeport).
- justificatif de domicile datant de moins d'un an.

Attention, sans ce document, il vous sera impossible de vous inscrire aux examens cités ci-dessus.

Pour plus de renseignements contacter la Mairie au 02 35 86 44 00

Dans un délai de 7 à 9 mois, vous serez convoqué(e) à la Journée Défense Citoyenne par le Centre du Service National

C'est nouveau !

LA CERTIFICATION D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

A compter du 18 novembre, les usagers pourront se rendre en mairie pour la **certification d'identité numérique**.

Cette certification permet d'effectuer différentes démarches sans être physiquement présent telle qu'une procuration pour voter.



Pour en faire la demande, vous devrez :

- Posséder une carte nationale d'identité électronique (CNIE) avec une puce sécurisée
- Posséder un téléphone iOS (>16) et Android disposant d'un système supérieur à 10
- Créer son identité numérique France identité via <https://france-identite.gouv.fr/identite-numerique-certifiee/>
- Faire une demande de certification numérique depuis l'application France Identité
- Confirmer votre adresse e-mail, saisir le code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité. L'application génère un QR code
- Vous rendre dans notre mairie (sur rendez-vous) avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande.

Dans les 48h après votre passage en mairie, vous recevrez une notification par e-mail et dans votre application.

Avant de vous déplacer en mairie, prenez un rendez-vous via <https://app.synbird.com/76260-eu-ville-deu>



Si ce n'est déjà fait, vous pouvez créer votre compte sur le site Journée Défense et Citoyenneté pour suivre votre dossier.

A noter : Tout changement de domicile, de situation familiale, professionnelle doit être signalé au Centre du Service National

A l'issue de votre inscription, vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales de la commune (18 ans)

UNE MARCHE CITOYENNE ET SOLIDAIRE



A l'initiative de l'Office Municipal des Sports, soutenu par la municipalité, une marche rose a rassemblé le dimanche 6 octobre 2024 plus de 120 personnes. La cause était belle : inciter les femmes à se faire dépister et lutter contre le cancer du sein.

Présidente de l'OMS et adjointe au sport, Claudine Briffard a remercié les nombreuses personnes présentes et rappelé que la totalité des recettes sera reversée au centre Henri Becquerel.



UN BON MOMENT ENTRE AMIS



Près de 400 personnes ont pris part au repas des seniors organisé le dimanche 6 octobre 2024 dans la salle Michel Audiard.

Accompagné de Claudine Briffard, première adjointe et de plusieurs élus, Michel Barbier, maire, s'est réjoui de pouvoir participer à cet événement qui « permet d'oublier, un moment, les soucis de la vie, les difficultés de tous ordres » et de passer un bon moment entre amis, pour faire la fête ».

Et de poursuivre : « Notre présence en tant qu'élus témoigne du respect que nous vous devons, pour ce que vous avez été, par votre travail et votre vie, pour ce que vous êtes, des gens qui aiment et génèrent la convivialité et qui souvent, pratiquent généreusement la solidarité au quotidien, savent tendre la main aux autres, aux amis proches, à la famille...Un geste naturel mais important».

Au cours de la cérémonie, animée par la formation musicale Crescendo, les élus ont mis à l'honneur les deux doyens de l'assistance : **Gérardine Léger**, 97 ans et **Maurice Boileau**, 93 ans, ainsi que Monique Duputel et Jean-Marc Wattebled qui fêtaient leur anniversaire ce 6 octobre.



LE CHEMIN VERT DU PETIT CAUX INAUGURÉ

La communauté de communes des Villes Soeurs a inauguré le 21 septembre 2024 les six kilomètres du chemin vert du Petit Caux qu'elle a souhaité requalifier en voie douce.

Ce chemin, couvrant les communes d'Eu et de Saint Remy Boscrocourt, propose une bande en enrobé de 3 mètres de large, pour assurer une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite, aux familles avec poussettes et aux personnes âgées, ainsi qu'un accotement vert de 1,5 mètre pour les randonneurs et cavaliers.

Par ce parcours situé sur l'ancienne voie ferrée Dieppe-Eu, la communauté de communes a souhaité revitaliser le site de l'ancienne gare d'Heudelimont, et offrir des espaces de repos avec tables de pique-nique, des abris à vélo, une halte équestre, ainsi que des panneaux d'information sur la faune, la flore et l'histoire du lieu. Un verger et plus de 9000 arbres plantés agrémentent le chemin.

2,1 millions ont été investis dans ce chemin financé par l'Etat (1 220 366 €), la Région Normandie (255 000 €), le Département (209 000 €), et la Communauté de Communes (422 000 €)



BONS DE NOËL

Pour les bons de Noël, les inscriptions se feront au CCAS pour les Eudoises.s de 70 ans et plus sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de l'avis d'imposition ou de non-imposition.

Les bons de Noël sont soumis à barème. **Les inscriptions se feront du 4 au 22 novembre 2024 au CCAS; les bons seront remis le jour même.**

BONS DE CHAUFFAGE

Pour les bons chauffage, les inscriptions se feront au CCAS pour les Eudoises.s de 65 ans et plus sur présentation d'une pièce d'identité, des justificatifs de l'ensemble des revenus du foyer, des justificatifs de paiement de rente, des justificatifs de paiement de pension, d'une attestation CAF récente, des justificatifs de ressources autres, de l'avis d'imposition ou de non-imposition et d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

Les inscriptions se feront du 4 au 22 novembre 2024. Les bons chauffage sont, comme chaque année, virés sur les comptes en banque.

ÉTAT CIVIL

Naissances

BALBIANO Alma le 20 juillet
BLONDEL Gaston le 29 juillet
COQUELIN Orso le 14 juin
DENNETIÈRE Jacques le 6 juin
FRÉVILLE Alice le 6 juin
HAUCHECORNE Eden le 4 juin
HÉDOU DE LA HÉRAUDIÈRE Philippine le 27 août
LETELLIER Basile le 3 juillet
MARTEL Côme le 22 juin
NIQUET Apolline le 30 juillet
TAGANZA Marwa le 11 juillet

Décès

Ils nous ont quittés :
ANQUIER Jacky le 07 août
BEAURAIN Didier le 08 juillet
BUNEL Gérard le 11 août
CAPPON Yvon le 18 août

COLETTE Catherine le 20 août
CORNET Monique le 25 juin
DELAIGNE Claude le 14 août
DEMEY Yves le 2 juin
DERIVIÈRE Jean-Pierre le 21 août
DIMOUCHY Mauricette le 25 juin
DOUAY Michel 1er juin
DUCROUX Dominique le 3 août
DUPONT Pierre le 27 juin
FRANCK Claude le 30 juin
FRIBOULET Jean-Victor le 6 juillet
GRÉBOVAL Janine le 26 juin
HERSCOVICI Armand le 12 août
HEUDELEINE Geneviève le 20 juillet
HEURTEAUX Eveline le 10 juin
JUE Jeannine le 10 juillet
LABOULAIS Danièle le 16 juillet
LARÇON Georgette le 1er août
LAUTERBACH Arlette le 15 juin
LEGAY Michelle le 12 juillet
LÉGER Pierre le 27 août
LELONG Paulette le 10 juillet

LEROY Guy le 15 juillet
LLOBELL Josette le 16 juin
MARCHAND Janine le 19 juin
MARQUIS Emile le 25 juin
MARTINEAU Josiane le 9 juillet
MORIVAL Hervé le 8 juillet
MOTTAZ Claudine le 8 août
NOEL Odette le 31 juillet
PELCA Jacques le 25 juillet
PELTIER Roger le 8 juin
PETIT Lucienne le 6 août
PIERON René le 21 juillet
PINEAU Daniel le 4 juillet
POLLET Gérard le 30 juin
PRUVOT Corinne le 16 août
SCHAEFER Henri le 14 juillet
SUEUR Yves le 9 juin
TÊTU Daniel le 22 août
THIEBAUT Gérard le 30 août
VIGOUROUX Michel le 7 juillet
WALLON Serge le 25 juillet

LA VILLE ENSEMBLE

Quel est le rôle des services techniques dans une commune ? Chaque jour, nous croisons des agents en «orange Fluo» dans les rues ou au sein des espaces verts. Mais il y a également ceux qui travaillent en coulisses, dans les ateliers ou les bâtiments de la commune.

Leurs missions sont variées: entretien des routes, maintenance des bâtiments publics, aménagement urbain, fleurissement, gestion des espaces verts, prévention des inondations, propreté urbaine et organisation d'événements festifs.

Ils et elles sont maçons, couvresseurs, plombiers, peintres, électriciens, agents de propreté, jardiniers, mécaniciens, etc. Chaque membre a un rôle spécifique au sein de cette équipe, et bénéficie d'une formation continue tout au long de sa carrière. Leurs rôles diversifiés nécessitent une adaptation constante aux nouvelles technologies et normes.

Ces services prennent en charge la plupart des travaux. Cela nous permet d'éviter le plus possible le recours à des entreprises extérieures et donc de réaliser de substantielles économies.

Souvent, le travail de ces agents passe inaperçu. Par exemple, leurs efforts pour ralentir les automobilistes, pour sécuriser les événements et travaux. Pourtant, ils œuvrent quotidiennement pour le bien de tous.

Leur travail est crucial pour la qualité de vie des habitants, respectons-le. Comment ? Par exemple, en ramassant les déjections canines, en ne les rendant pas injustement responsables de désagréments constatés dans certains quartiers.

Partageons la Ville ensemble. Soyons des citoyens responsables pour le bien de toutes et de tous.

AGIR POUR EU.X

Cet été, lors des jeux olympiques et paralympiques, nous avons vécu une période de communion entre les français, moment d'enthousiasme partagé entre sportifs et spectateurs.

Fin août, nous avons célébré les 80 ans de la libération de la ville par les Canadiens. Cependant des conflits sur des territoires non éloignés de la France se multiplient. Nous constatons la montée d'idéologies éloignées des valeurs que nous portons. Espérons donc que nos dirigeants politiques auront la sagesse de nous mener vers de meilleurs horizons.

En ce début d'automne, les feuilles d'impôts tombent. La taxe d'ordures ménagères a augmenté de plus de 41% malgré tous les efforts de tri que fait la population. Le groupe «Agir pour Eu» a voté contre cette augmentation lors du conseil de la communauté de communes, alors que les 8 membres du groupe de Monsieur le Maire ont voté pour. Cette augmentation devrait se poursuivre en 2025 et 2026. Le contribuable devra en plus absorber le déficit important du centre O2S racheté par la Com de Com contre notre avis. Alors que les difficultés financières s'accumulent pour beaucoup, nous dénonçons cette mauvaise gestion des deniers publics.

Soyez assurés que nous tâchons de nous faire entendre au sein des différents conseils mais que nos avis ne sont absolument pas suivis, la majorité étant certaine d'avoir toujours raison.

BIEN VIVRE À EU

Submersion migratoire et grand remplacement des Peuples Européens : Mythe ou réalité ?

En 1830 la population mondiale était estimée à 1 milliard d'habitants.

En 1930 : 2 milliards soit un doublement en un siècle.

En 1980 : 4 milliards soit un doublement en 50 ans.

En 2020 : 8 milliards soit un doublement en 40 ans.

Vers 2060 on peut prévoir en toute logique un doublement soit 16 milliards d'habitants et l'évidence d'une surpopulation mondiale ne fait aucun doute.

Par conséquent l'exode des populations affamées des pays du Sud s'amplifie pour rejoindre les pays du Nord de l'Europe. Il faut y ajouter également les réfugiés climatiques.

En matière d'accueil la France est le pays le plus généreux pour les migrants:logement et chauffage gratuit,soins médicaux et médicaments gratuits,allocations familiales, RSA, aides sociales de toutes sortes, retraite pour les plus de 65 ans, droit du sol, regroupement familial, etc...

Pour les élus de gauche, l'immigration est une chance pour la France qui doit accueillir toute la misère du monde.

Pour la droite, l'immigration doit être contrôlée et limitée car la France, qui compte 10 millions de Français dans la pauvreté, n'a pas les moyens d'accueillir dignement de nouveaux migrants.

VILLE D'EU DYNAMIQUE

La gestion calamiteuse de la ville d'Eu par la majorité communiste mélancolique actuelle exaspère les habitants et l'équipe Ville d'Eu Dynamique. Des choix budgétaires absurdes, une opacité totale et un mépris flagrant pour l'avis des citoyens alimentent un mécontentement qui ne cesse de grandir.

Comment justifier la création d'espaces verts dans de fragiles bas à fleurs en pavé gênant la circulation et les herbes folles prolifèrent sur les trottoirs ?

La braderie du patrimoine communal et les dépenses somptuaires du salon du livre sont-elles la réponse adéquate aux difficultés financières de la ville ? Pourquoi les commissions municipales sont-elles le reflet du parti unique au lieu de représenter la diversité politique de la population ?

Par ailleurs, Eu, ville au riche patrimoine historique, est inexplicablement toujours absente de la destination touristique nommée « Treport-Mers ».

La construction d'un nouveau Dojo inadapté aux compétitions et la destruction du chemin vert contre la volonté des habitants témoignent d'un mépris total pour les besoins et les aspirations de la population.

La réduction de l'éclairage public la nuit ajoute un sentiment d'insécurité à l'incompréhension générale. Les Eudois, pressurés par des impôts toujours plus élevés, méritent des réponses claires et des actions concrètes pour redresser la situation. Il est grand temps que la majorité communiste cesse de gaspiller l'argent public et engage un dialogue constructif avec l'ensemble des forces vives de la ville.

Du côté des archives...



La poste sous la Monarchie de Juillet

La Monarchie de Juillet (1830-1848) marque une période d'évolution significative pour le système postal français.

Bien que les bases aient été jetées sous l'Ancien Régime et consolidées sous l'Empire, cette période voit apparaître de nouvelles dynamiques :

- Expansion du réseau : sous l'impulsion du nouveau régime, le réseau postal s'étend et se densifie. De nouvelles routes postales sont ouvertes, facilitant les échanges à l'intérieur du pays.
- Modernisation des moyens : on assiste à une amélioration des moyens de transport utilisés pour acheminer le courrier. Les diligences sont modernisées, et de nouveaux moyens de transport, plus rapides, sont expérimentés.
- Augmentation des tarifs : afin de financer cette expansion et ces améliorations, les tarifs postaux augmentent. Cette hausse est cependant compensée par une augmentation du volume de courrier échangé.
- Développement des services : la poste ne se limite plus au transport de lettres. Elle commence à proposer de nouveaux services, comme la transmission de colis ou l'assurance des envois.

En résumé, la Monarchie de Juillet est une période charnière pour la poste française où le système postal se modernise et s'adapte aux besoins d'une société en pleine mutation. Ces évolutions jetteront les bases de la poste moderne que nous connaissons aujourd'hui.

La Maison Royale sous la Monarchie de Juillet, c'est-à-dire l'ensemble des personnes au service direct du roi, produisait une grande variété de correspondances. Ces échanges, souvent confidentiels, reflétaient la vie de la cour, les relations diplomatiques, les affaires intérieures du royaume, et les préoccupations personnelles du souverain.

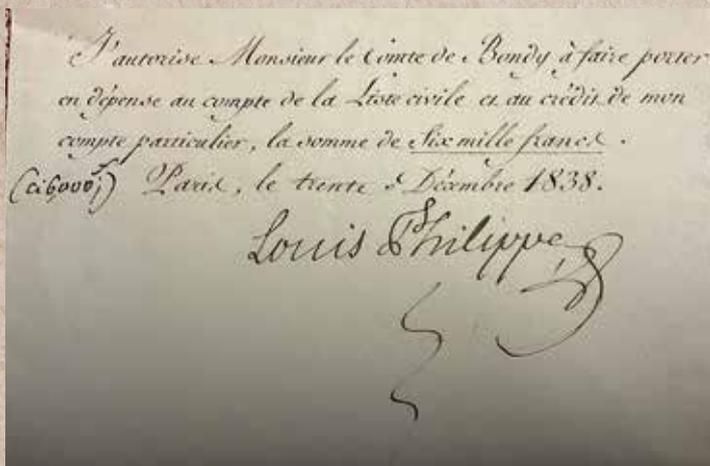
Gilbert Lemistre, grand passionné et collectionneur, a offert à la ville d'Eu en 2008, une partie de ses collections.

C'est ainsi que nous allons retrouver les 7, 8 et 9 novembre prochains une partie des ces collections exposées dans la salle du carrosse et dans le pavillon des ministres.



Nous retrouverons notamment :

- La Monarchie de Juillet, courrier officiel, de 1830 à 1848 et notamment de la Maison du Roi, des résidences royales, des grands services du royaume
- Le timbre, témoin de l'histoire (1939-1945)
- Le souvenir grâce à la philatélie (1939-1945)



LES 100 ANS DES MOTS CROISÉS EN FRANCE

Le 12 novembre 2024, la Poste émet un bloc composé d'un timbre à l'occasion des 100 ans des mots croisés en France. **Ce bloc sera vendu en avant-première du jeudi 7 au samedi 9 novembre dans la salle du Carrosse du château d'Eu.** Parallèlement, la société philatélique de Dieppe et les archives municipales présenteront plusieurs expositions issues des collections de Gilbert Lemistre mais aussi de Jean-Paul Batté, Chantal Bénard et Ridha Arfa. Ouverture de 10h à 12h30 et de 14h à 17h (de 10h à 12h pour la Poste le samedi). Vente de souvenirs philatéliques, d'une enveloppe illustrée et de deux cartes postales avec le bloc timbre.